



# SERVICE D'INSPECTION DES ASSUREURS D'INCENDIE (SIAI) - RÉSUMÉ

## GRANDES LIGNES

- **Établi** : en 1978 par le Groupement technique des assureurs du Canada.
- **Rôle** : administrateur exclusif de l'**Index de classement des secours publics contre l'incendie au Canada**.
- **But** : Évaluer les services municipaux de protection contre l'incendie afin d'aider les assureurs à fixer des primes fondées sur le risque.
- **Impact** : Les primes d'assurance sur les **bâtiments résidentiels** et commerciaux sont influencées par les cotes qu'attribue le SIAI.

## COTES D'ASSURANCE INCENDIE

- **Classement de la protection des habitations (CPH)** Pour les maisons unifamiliales isolées et jumelées (échelle de 1 à 5).
- **Classement des secours publics contre l'incendie (CSPI)** : Pour les immeubles commerciaux/industriels et résidentiels multifamiliaux (échelle de 1 à 10).
- Les cotes sont établies en fonction de facteurs tels que les temps de réponse, l'approvisionnement en eau, la dotation en personnel, la formation et l'infrastructure.

## PRINCIPAUX CRITÈRES DE DÉTERMINATION DES COTES

1. **Le degré de risque**
2. **Les capacités du service d'incendie (30 %)**
  - Dotation, appareils, formation, temps de réponse
3. **Les ressources en eau (40 %)**
  - Capacité et fiabilité
4. **Le contrôle de sécurité incendie (20 %)**
  - Prévention, éducation, mise en application de la loi
5. **Les communications d'urgence (10 %)**
  - Infrastructure de réception et de transmission des alarmes

## PRINCIPAUX INTERVENANTS

- **Assureurs** : Utilisent les données du SIAI pour déterminer les risques et les primes.
- **Municipalités** : Sont les propriétaires des données du SIAI et les responsables des améliorations.
- **Services d'incendie** : Comptent parmi les principaux facteurs des résultats du classement.
- **Propriétaires de bâtiments commerciaux et résidentiels** : Sont directement influencés par les cotes parce qu'elles déterminent les frais d'assurance.
- **Sections locales de l'AIP et pompières et pompiers** : Militent en faveur d'investissements dans la protection contre les incendies et la dotation en personnel.



# SERVICE D'INSPECTION DES ASSUREURS D'INCENDIE (SIAI) - RÉSUMÉ

## AVANTAGES POUR LES COMMUNAUTÉS

- Meilleures cotes d'assurance incendie = **primes plus basses**
- **Rendement des investissements** par la prévention de pertes et la réduction des primes
- Encourage la **planification à long terme** des services de lutte contre les incendies et de l'infrastructure

## RECOMMANDATIONS PRÉSENTÉES À L'AIP SUR LES PROCHAINES ÉTAPES

- 1. Établir des relations proactives** avec les décideurs municipaux pour s'assurer qu'ils comprennent les évaluations du SIAI et qu'ils y donnent suite.
- 2. Militer en faveur d'examen réguliers par le SIAI** (au moins tous les 5 ans ou après d'importants changements dans la communauté).
- 3. Demander l'accès aux cotes** du CPH et du CSPI et les comparer au budget du service d'incendie et à la croissance municipale.
- 4. Inciter à l'augmentation de la dotation en personnel** et à l'amélioration des appareils et de la formation pour répondre aux critères d'évaluation du SIAI.
- 5. Sensibiliser les intervenants** au fait que l'insuffisance des investissements accroît les frais d'assurance.
- 6. Surveiller et signaler** l'expansion de l'infrastructure pour voir à ce que la croissance des services de lutte contre les incendies corresponde à celle de la communauté.
- 7. Fonder sur les commentaires du SIAI** la revendication d'améliorations des opérations et la mise en évidence de la valeur que les pompières et pompiers apportent à la sécurité publique et à la stabilité économique.

## RECOMMANDATIONS POUR ACCROÎTRE LA PARTICIPATION DES INTERVENANTS AU SIAI

### PREMIÈRE PARTIE : MOYENS PAR LESQUELS LES SECTIONS LOCALES DE L'AIP PEUVENT AMÉLIORER LA PARTICIPATION AU PROCESSUS DU SIAI

#### 1. Renforcer les relations avec les décideurs municipaux

- **Raison** : Les municipalités contrôlent le financement et l'infrastructure des services d'incendie.
- **Mesures à prendre** : Informer les conseils municipaux des effets du classement par le SIAI, revendiquer l'affectation de fonds supplémentaires et faire connaître le rapport entre l'amélioration des cotes et le développement économique.

#### 2. Traiter directement avec des personnes représentant le SIAI

- **Raison** : Cela permet de renforcer les rapports et de mieux comprendre les attentes relatives au classement.
- **Mesures à prendre** : Inviter à des visites des casernes, demander des commentaires sans tarder et désigner un membre du service d'incendie devant assurer la liaison aux fins des communications avec le SIAI.



# SERVICE D'INSPECTION DES ASSUREURS D'INCENDIE (SIAI) - RÉSUMÉ

## 3. Collaborer avec l'industrie des assurances

- **Raison** : Les assureurs bénéficient de l'amélioration de la protection contre les incendies et peuvent appuyer les revendications locales.
- **Mesures à prendre** : S'associer à des courtiers pour sensibiliser la communauté aux avantages de l'amélioration des cotes.

## 4. Sensibiliser le public

- **Raison** : Un public informé peut influencer les décisions municipales.
- **Mesures à prendre** : Mener des campagnes publiques, recourir aux médias et faire savoir que le service d'incendie est un partenaire proactif en matière de sécurité.

## 5. Inciter à la continuation de l'amélioration de la formation et des ressources

- **Raison** : La formation et la certification influencent directement les cotes du SIAI.
- **Mesures à prendre** : Promouvoir les normes de la NFPA, documenter la formation continue et améliorer la préparation opérationnelle.

## DEUXIÈME PARTIE : RECOMMANDATIONS POUR AMÉLIORER LE PROCESSUS D'ÉVALUATION DU SIAI

### 1. Accroître la transparence des méthodes de classement

- **Problème** : Il arrive souvent que les critères du SIAI ne soient pas clairs.
- **Prochaines étapes** : Demander des explications publiques plus détaillées, des rapports normalisés et la publication de pratiques exemplaires.

### 2. Encourager des examens consultatifs plus fréquents

- **Problème** : Les évaluations semblent statiques et peu fréquentes.
- **Prochaines étapes** : Militer en faveur d'examens informels annuels et d'évaluations interactives.

### 3. Créer des groupes de travail intersectoriels

- **Problème** : Les intervenants travaillent isolément.
- **Prochaines étapes** : Créer des groupes de collaboration entre le SIAI, les municipalités, les assureurs et les syndicats pour moderniser le processus de classement.

### 4. Soutenir une formation ciblée des services d'incendie

- **Problème** : Il peut arriver que le service ne soit pas prêt.
- **Prochaines étapes** : Offrir des ateliers, des boîtes à outils et des mentorats et mettre sur pied un programme de préparation au classement d'assurance incendie.